

La Chapelle d'Armentières, le 18 octobre 2019

PREFECTURE DU NORD
Direction de la Coordination des Politiques
Interministérielles
Bureau des Installations Classées pour la
Protection de l'Environnement
12-14, rue Jean Sans Peur
59 039 LILLE Cedex

A l'attention de Monsieur le Préfet

Réf : Site DOMOTI (BECQUET anciennement DISPEO) La Chapelle d'Armentières

Objet : Compléments à l'Enregistrement 1510 au titre des ICPE

Monsieur le Préfet de la Région des Hauts de France – Préfet du Nord,

En date du 19 juillet 2018, nous vous avons déposé un dossier de demande d'enregistrement du site DOMOTI à la Chapelle d'Armentières au titre de la rubrique 1510 (entrepôt). Vous trouverez ci-joint le récépissé de déclaration de ce dépôt (il est à noter une erreur sur l'année de dépôt. Il convient de lire le 19 juillet 2018 et non le 19 juillet 2017).

Ce dossier a fait l'objet de remarques de la part de la DREAL des Hauts de France et du SDIS Nord. En accord avec les services de la DREAL, nous vous joignons en 4 exemplaires une note supplémentaire autoporteuse permettant de répondre aux attentes de la DREAL et du SDIS.

Nous vous joignons également le CERFA actualisé du demande d'enregistrement n°15679*01. Ce CERFA actualisé remplace l' « ancien » CERFA présent dans les dossiers d'enregistrement déposés en juillet 2019.

Nous vous joignons également un clé informatique reprenant :

- Le présent courrier ;
- Le récépissé de déclaration de dépôt du dossier daté du 19 juillet 2018 (en non 2017) ;
- La note supplémentaire ;
- Et le CERFA actualisé.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet de la Région des Hauts de France – Préfet du Nord, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Thierry PRAGNIERE
Directeur Exploitation DOMOTI / BECQUET



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Préfecture du Nord

Direction de la coordination
des politiques interministérielles

Bureau des Installations Classées pour la
Protection de l'Environnement

Tél. : 03.20.30.59.59

Fax : 03 20 30 53 71

pref-environnement-préfecture-du-nord@nord.gouv.fr

LILLE, le 19 juillet 2017

Il est donné décharge, ce jour, à la Société DOMOTI
du dépôt en 4 exemplaires + 1 clé au titre des dispositions du code de l'environnement, d'un dossier
d'enregistrement pour une demande d'enregistrement sur le site implanté à LA CHAPELLE
D'ARMENTIERES ZAC de la Houssoye.

La présente décharge ne préjuge, en aucune façon, la suite réservée à ce dossier.

**DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
Bureau des installations classées pour la
Protection de l'Environnement**



Adresse postale : 12 rue Jean Sans Peur - 59039 LILLE CEDEX